

Développement des services publics numériques : le nouveau défi du Très Haut Débit.

Le développement du Très Haut Débit est désormais bien engagé.

Les opérateurs privés continuent, dans le contexte fortement contraint que nous connaissons, à investir plus de 7 milliards d'€uros par an au bénéfice notamment du déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile. La route est certes encore longue. La recomposition du secteur des télécoms apporte certes son lot de questionnements. Les 1,2 milliards d'€uros de surfiscalité du secteur des télécoms seraient certes plus utiles s'ils étaient mobilisés au profit d'une intensification du cycle d'investissement dont l'ensemble de la filière tirerait rapidement bénéfice.

Chacun doit toutefois, en cette période, rester concentré sur l'objectif du plan France Très Haut Débit. Il est donc essentiel de ne pas se disperser et d'accompagner, sur le terrain, les efforts des opérateurs en facilitant les déploiements.

Si la partie liée aux infrastructures est naturellement essentielle, un autre débat devrait animer plus intensément la France du numérique : celui des usages.

A l'heure où tant de défis se posent pour le financement de nos services publics ou encore pour le maintien de l'attractivité de notre ruralité, le débat sur la réforme territoriale nous offre l'opportunité de réfléchir au développement d'un nouveau modèle pour nos territoires. Demain, dans une France à Très Haut Débit, les outils numériques doivent nous permettre de répondre à cette équation si sensible : maintenir un haut niveau de service pour nos concitoyens tout en tenant compte des contraintes qui s'exercent sur les finances publiques.

Si de nombreuses avancées ont vu le jour, ces dernières années, au niveau des usages professionnels, beaucoup reste à faire sur le plan des services publics numériques à l'instar de ce qui a déjà été initié, dans certains territoires, en matière de télémédecine, par exemple. Les collectivités territoriales, en se regroupant pour

atteindre la taille critique nécessaire au lancement de grands programmes d'usages mutualisés, ont un rôle important à jouer.

Sommes-nous en effet condamnés à déployer le Très Haut Débit pour le seul bénéfice de grandes plateformes de services internationales ?

La réponse est naturellement non. Il appartient à chacun des acteurs de se mobiliser pour faire en sorte que le second étage de la « fusée », celui des usages, soit pleinement opérationnel au moment où une partie importante des français sera couverte en Très Haut Débit. Saisissons l'opportunité de ces enjeux territoriaux pour construire les usages de demain. Le défi de la collaboration publique/privée est également là et il ne tient qu'à nous, collectivement, de le relever.

Yves LE MOUËL, Directeur Général de la FFTélécoms